

COPIE

Réf. expert : **252 0543 MBO 63 C**
 (à rappeler dans toute correspondance)

Client : Axa Corporate Solutions SA
 Réf. dossier : XFR0330189CE06

Expertise « Dommages – Ouvrage »
 Rapport préliminaire du 13 novembre 2012

Reçu le
 29 NOV. 2012

Assurance « Dommages – Ouvrage »		Bénéficiaire et souscripteur du contrat	
Assureur	Axa Corporate Solutions SA	Assuré	Vinci Immobilier Promotion
N° de police	15015352120		
Intermédiaire	Malmasson Courtage SAS	Souscripteur	Vinci Immobilier Promotion

Opération de construction		Dates essentielles	
Type	résidence	D.O.C.	01/04/2006 (vérifiée)
Coût total	13 145 000,00 € TTC (prévisionnel)	Début travaux	01/04/2006
Adresse	Marivaux Grand Parc 18 rue des Neuf Soleils 19-19b,21,23, 23b rue Marivaux 63000 Clermont Ferrand	Réception de l'ouvrage	27/02/2009 (expresse) prononcée avec réserves sans relation avec le(s) dommage(s) déclaré(s) (P.V. obtenu par l'expert)
Présence d'un contrôle technique ?	OUI	Survenance Déclaration	28/09/2012(en quatrième année)

Dommages déclarés par l'assuré
Infiltration d'eau de pluie vers le garage n°57 au sous-sol due à des infiltrations au niveau de la ventilation haute des garages vers le pignon Est du bât E.

Intervenant concerné	Informations complémentaires
Dumez Lagorsse Auvergne 11 rue Patrick Depailler 63063 Clermont-Ferrand Cedex 1 Situation : actuellement en activité	Entrepreneur Marché gros oeuvre Type contrat de louage d'ouvrage (vu par l'expert) Assureur Sagebat Grands Comptes N° contrat 424175R771454000

Réunion sur place du 8 novembre 2012		Convoqué	Présent
Lamy Nexity,	Syndic de copropriété	X	excusé
Dumez Lagorsse Auvergne,	Entrepreneur	X	
M. Tixier	Copropriétaire		X
M. Bersano, cabinet Saretec	Expert commun		X



Opérations d'expertise

Description de l'ouvrage

La résidence Marivaux Grand Parc est un ensemble immobilier de 6 bâtiments en R + 3 et sous-sols enterrés composée de 124 logements.



La construction fait appel à des techniques courantes du bâtiment. Les fondations sont adaptées au site en fonction des études de sol réalisées avant construction.

Les murs extérieurs sont en béton banché ainsi que les planchers intermédiaires entre niveaux.

La couverture est une toiture terrasse étanchée.

Dommmage

Infiltration d'eau dans parties communes sous-sol bât. E devant garages 56 t 57.

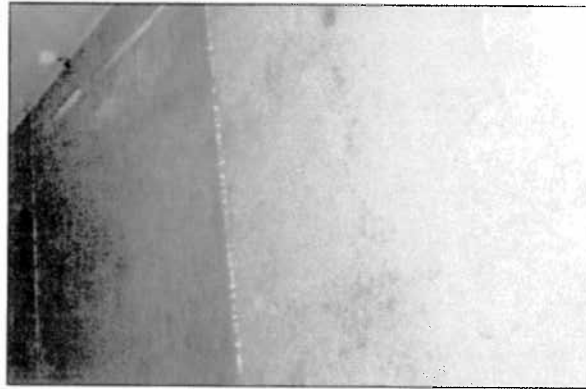
▲ Description

En sous-sol du bâtiment F, dans parties communes en zone de circulation automobile (croquis n°1), écoulement d'eau par grille de ventilation avec épandage sur dallage, face aux garages 56 et 57.





Dans cette même zone, tracs de calcite en sous-face de dalle séparative entre sous-sol et rez-de-chaussée.



Les écoulements d'eau en parties communes sont sans conséquence sur l'utilisation des locaux.

▲ Analyse Technique

A l'extérieur, à l'aplomb de la grille de ventilation visible en sous-sol, présence d'une souche de gaine avec grilles à vantail.



Ces grilles, posées au niveau du terrain extérieur, laissent passer l'eau lors de précipitations importantes.





Remarque importante

Le présent rapport ne préjuge en rien de la garantie du contrat. Pour connaître la décision prise à ce sujet par l'assureur, il convient de se reporter au courrier de notification.

Michel Bersano, expert.

P.J. : Croquis n°1

cds

La mission réalisée ne relève pas d'une mission de maîtrise d'œuvre ou d'une mission d'architecte



XF20350193CE06
2520543
CMO (M. S. 2011)

